

# Communiqué de presse

SOUS EMBARGO – DIFFUSION 1<sup>ER</sup> MARS 2017 8H  
Code de diffusion CNW 43 + Hebdo

## ***Investissements pour les services de santé***

### **Plus de 2 M\$ pour la région de la Côte-Nord**

**Côte-Nord, le 1<sup>er</sup> mars 2017** – Dans la foulée des investissements en vue de diminuer le temps d'attente dans les hôpitaux, le ministre responsable de la région de la Côte-Nord, monsieur Pierre Arcand, annonce, au nom du ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, une aide financière de 2,03 M\$ pour la Côte-Nord. Ce montant servira à la création de 16 places en santé mentale et à l'ajout d'effectifs en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

### **478 880 \$ pour libérer des lits de soins actifs dans les centres hospitaliers**

Concrètement, la région de la Côte-Nord recevra un montant de 478 880 \$ pour la création de 16 nouvelles places en santé mentale à l'extérieur de l'hôpital, soit 4 places d'hébergement de longue durée, 4 places de transition, 4 places de soutien en logement social et, enfin, 4 places pour la gestion de crise et l'observation.

Ainsi, cet ajout de services permettra de diversifier l'offre, de mieux répondre aux besoins et de libérer des lits de soins aigus dans les centres hospitaliers de la région. Cette initiative découle directement de l'investissement de 100 M\$ annoncé le 7 décembre dernier, visant à désengorger les urgences et diminuer le temps d'attente dans les hôpitaux du Québec.

« En offrant un accès plus rapide à ce type de services, non seulement nous donnons une réponse précise aux besoins de la population, et particulièrement aux personnes âgées, mais nous venons favoriser l'utilisation optimale des lits de courte durée dans les centres hospitaliers. Ceux-ci doivent être utilisés pour des patients qui nécessitent des soins aigus, non pas pour ceux qui requièrent des soins chroniques ou continus », a déclaré le ministre Barrette.

### **1,55 M\$ pour l'ajout d'effectifs en CHSLD**

Pour soutenir cette offre de service accrue et plus précisément en vue d'améliorer les soins et les services offerts dans les CHSLD, les deux ministres ont également annoncé un investissement de 1,55 M\$ destiné à l'embauche de personnel. Cela représentera environ 32 personnes de plus dans les CHSLD de la région de la Côte-Nord, qui occuperont des postes de préposés aux bénéficiaires, d'infirmières auxiliaires ou d'infirmières. Rappelons qu'un investissement additionnel de 65 M\$ pour l'ajout de ces types de ressources dans l'ensemble du Québec avait été annoncé à l'issue du Forum sur les meilleures pratiques en CHSLD, tenu en novembre dernier.

« La population a en haute estime les personnes âgées et elle est préoccupée par la qualité des soins et des services qui leur sont destinés. C'est pourquoi le gouvernement du Québec travaille à faire des CHSLD de véritables milieux de vie, accessibles, empreints de respect et qui assurent l'intimité, la sécurité, la dignité ainsi que le bien-être physique et psychologique des résidents. L'embauche de personnel supplémentaire en CHSLD nous permet d'aller en ce sens. Nous allons plus que jamais

assurer une réponse adéquate aux besoins et aux préférences des personnes hébergées en CHSLD. Je suis heureux de l'impact positif de ce nouveau soutien financier sur l'offre de service de santé et de services sociaux pour les citoyennes et les citoyens de la Côte-Nord », a déclaré le ministre Arcand.

Rappelons que le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, avait annoncé un investissement additionnel global de 65 M\$ pour l'ajout de ces types de ressources dans l'ensemble du Québec, à l'issue du Forum sur les meilleures pratiques en CHSLD tenu en novembre dernier. À cette occasion, le ministre s'était engagé à développer une stratégie provinciale visant à améliorer l'attraction et la rétention de préposés aux bénéficiaires en CHSLD, à augmenter le nombre d'infirmières praticiennes spécialisées en CHSLD, de même qu'à renforcer leurs collaborations avec les médecins et l'équipe soignante.

« Au cours des derniers mois, nous avons multiplié les initiatives pour faire en sorte que chaque personne reçoive les bons services, aux bons endroits, selon son état de santé. L'accès facilité aux soins et aux services du réseau constitue notre principal cheval de bataille, et nous démontrons une fois de plus que nos actions convergent vers cet objectif », a conclu le ministre Barrette.

- 30 -

**Renseignements :** Julie White  
 Attachée de presse du ministre de la Santé  
 et des Services sociaux  
 418 266-7171

Véronique Normandin  
 Attachée de presse du ministre de l'Énergie et des Ressources  
 naturelles, ministre responsable du Plan Nord et ministre responsable  
 de la région de la Côte-Nord  
 418 643-7295